

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 634

Société : MUPRAS

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FARIS AICHA

Date de naissance :

Adresse : HAY HASSANI

N° 1118 Casa

Tél. : 0661511709

Total des frais engagés : 2399,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. : 05 22 20 45 45 / 05 22 22 78 06

Date de consultation : 10 OCT. 2022

Nom et prénom du malade : FARIS AICHA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : HTA - Hypertension Artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 12 / 12 / 22

Signature de l'adhérent(e) :

4



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Reliabilité des Actes
10 OCT. 2022	CS Cardiologie	0.01	300	Dr ALAMI M Professeur en Cardiologie 264 Bd. Ghandi - Casablanca Tél. 06 21 33 11 12 06 01 378 06
10 OCT. 2022	Echocardiographie	0.01	300	Dr ALAMI M Professeur en Cardiologie 264 Bd. Ghandi - Casablanca Tél. 06 21 33 11 12 06 01 378 06
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
<i>POLYPHARMA Lot Habiba N° 2021052 CASABLANCA - Tél. 05 22 30 39 12</i>	10/10/22	129970		

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

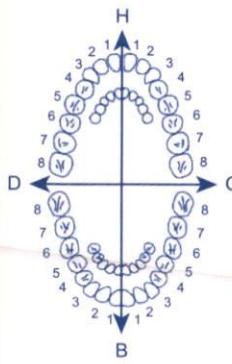
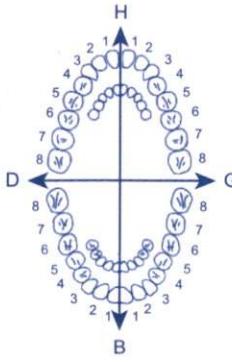
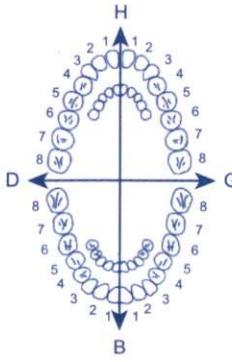
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	21433552	00000000	MONTANTS DES SOINS
D	00000000	00000000	00000000	DATE DU DEVIS
00000000	35533411	11433553		DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr ALAMI M (s2)

ECG

Nom : FARIS AICHA	Sex : Female	Age : 80	Clinique N :	Section :
SN : 0019843	Case No. :	Lit No. :	Date :	10/10/2022



Frequency:	1000Hz	PR Interval:	--	Prompt:
Sample Time:	14s	QT Interval:	503 ms	
HR:	73bpm	QTc Interval:	555 ms	
P Interval:	--	P Axis:	--	
QRS Interval:	160 ms	QRS Axis:	-46.00°	
T Interval:	327 ms	T Axis:	93.00°	

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. 05 22 38 61 23 36 61 378 06

Signature Medecin :

Fiche de Consultation du 10/10/2022

FARIS EP KANA AICHA

Terrain Atopique: PENICILLINE

Regime

Poids 62 Kg

Indice de Masse 28,7 (Norme: 20 à 25)

Risque CV %

TA 160 / 70 mmHg

Frequence Card 73 c/mn

Medicaments Prescrits

REXABAN 20

LASILIX

DIGOXINE

TENORMINE 100

OEDES 20

DUSPATALIN 200

Examens Demandés

Radiologie

Biologie

Avis

Notes

Prochain RV 10/01/2023 10:00:00

Docteur Mohamed Alami

Professeur Agrégé en Cardiologie

Spécialiste des Maladies

Du Cœur et des Vaisseaux

PATENTE : 34822560

FACTURE A701/22

Mme FARIS AICHA

10.10.2022

- | | |
|----------------------------|---------|
| - CONSULTATION CARDIO +ECG | 300 DHS |
| - ECHOCARDIOGRAPHIE | 800 DHS |

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : MILLE CENT
DIRHAMS.

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Grandi - Casablanca
Tél. 05 22 79 01 12 J6 61 15 78 06

ks

ECHOCARDIOGRAPHIE Mme FARIS AICHA

Conditions d'examen : Bonnes

10.10.2022

STRUCTURES VALVULAIRES

AORTE : NORMALE

MITRALE : NORMALE

TRICUSPIDÉ : NORMALE

PULMONAIRE : NORMALE

VENTRICULE DROIT : NORMAL

VENTRICULE GAUCHE : DTD=50mm.

FE= 55 % (méthode de Simpson).

SIV= 11 mm. PP= 11 mm

Contractilité normale

OREILLETTES GAUCHE : NORMALE.

AORTE INITIALE : NORMALE.

PERICARDE : NORMAL

DOPPLER

Couleur RAS,

Pulsé E= 0.93 ; E/A= 1.28

TDI : E/e'=7 en sept

Continu RAS

CONCLUSION

- Cavités cardiaques de dimensions normales.
- Pressions de remplissage du VG normales.
- Structures valvulaires normales.
- Bonne fonction systolique du VG.

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264 Bd Grand - Casablanca
tél. 0522 39 51 206 61 15 780

Dr Alami Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi.
Residence Jawhara
Casablanca 20200

ORDONNANCE

10/10/2022

FARIS EP KANA AICHA

370,00x2

REXABAN 20

1cp /J

34,60x4

LASILIX

1/4cp /J

25,00x2

DIGOXINE

1/2cp /J

31,80 x2

TENORMINE 100

1/4cp /J

OEDES 20

1cp /J

54,00

DUSPATALIN 200

1cp /J

113,70

RANCIPHEX 20

1cp /J

Professeur Alami Mohamed. 264 Bd Ghandi. Casablanca. Tel 022 390112; Urgences 0



PHARMACIE ANNASSIM
Lot Habiba N°62/2 Oujda
CASABLANCA - Tél: 05 22 30 39 12
INPE: 092010552
ICE: 002042297000024



20j



20j

